

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA FCCQ ET LA CCHG DÉPLORENT LE MANQUE DE SOUPLESSE DU SYNDICAT  
DANS LE DOSSIER VERREULT**

**Montréal, le 22 mars 2007** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie (CCHG) déplorent le manque de souplesse de la part du syndicat dans le dossier du chantier maritime Verreault, aux Méchins, en Gaspésie. Cette rigidité a fait rater une opportunité importante pour le chantier, la région et l'économie du Québec.

**L'économie du Québec sera affectée par la fermeture du chantier**

L'absence d'une issue dans ce conflit aura un impact négatif sur l'économie locale et privera également le Québec d'une capacité de production dans un segment industriel qui s'est avéré, et peut encore s'avérer, porteur. En effet, dans l'éventualité de la fermeture du chantier maritime Verreault, le Québec ne disposerait plus que d'un seul chantier maritime actif sur l'ensemble de son territoire. « Si nous voulons prospérer et rester compétitifs dans une économie mondiale en constante mutation, il faut que les syndicats, tout comme les autres acteurs économiques, acceptent de s'éloigner des rigidités qui freinent l'évolution de notre économie et empêchent nos entreprises de participer pleinement à l'ouverture des marchés et à la mondialisation », d'affirmer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand. « Notre économie locale a récemment perdu de son dynamisme avec la fermeture de l'entreprise SPIELO, qui embauchait une centaine de travailleurs, et nous encaisserions un très dur coup si ce sort était aussi réservé au chantier maritime Verreault », d'expliquer M<sup>e</sup> Hugo Caissy, président de la Chambre de commerce de Haute-Gaspésie.

**Les syndicats doivent s'adapter**

La mondialisation impose des règles inévitables de plus grande compétitivité pour les entreprises québécoises. « La course à l'innovation et aux talents, dans laquelle plusieurs pays en développement sont déjà entrés, ne nous donne pas les moyens de prendre notre temps et demande aux entreprises du Québec d'être en constante mutation et reconversion », d'expliquer Françoise Bertrand. Comment accepter au Québec que des entreprises d'ici, bien enracinées dans leur milieu, se voient paralysées dans le développement de marchés par l'incompréhension des syndicats qui fait obstacle à la compétitivité des entreprises québécoises ? Selon la FCCQ et la CCHG, l'impasse actuelle dans le dossier du chantier maritime Verreault est l'exemple type de conflit qui empêche le Québec d'exploiter son potentiel en termes de création de richesse.

**À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

**À propos de la CCHG**

Membre affilié de la FCCQ, la CCHG représente plus de 150 entreprises et industries de la région de La Haute-Gaspésie.

- 30 -

**Renseignements :**

Isabelle Poulin  
Directrice des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : 514 844-9571, poste 3240  
[isabelle.poulin@fccq.ca](mailto:isabelle.poulin@fccq.ca)